



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le jeudi 26 février 2015 — N° 63

Neuf heures quarante-cinq

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Laval-des-Rapides sur le sujet suivant : *Souligner le travail de l'organisme Moisson Laval.*
- Le député de Berthier sur le sujet suivant : *Saint-Côme, capitale de la chanson traditionnelle du Québec.*
- Le député de Sherbrooke sur le sujet suivant : *Souligner l'implication des jeunes de l'école du Triolet dans le projet « Planter de l'air pur en Estrie ».*
- Le député de Borduas sur le sujet suivant : *Groupe Scout 4^e L'Avenir.*
- Le député de Marguerite-Bourgeoys sur le sujet suivant : *50^e anniversaire d'une explosion dans le comté de LaSalle.*
- Le député de Mercier sur le sujet suivant : *40^e anniversaire des Ateliers d'éducation populaire du Plateau.*
- Le député de Trois-Rivières sur le sujet suivant : *Souligner la reconnaissance « Ville en poésie » décernée à la Ville de Trois-Rivières.*
- Le député de Johnson sur le sujet suivant : *50^e anniversaire du Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste.*
- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *Hommage à M. Jacques Villemaire.*
- Le député de Matane-Matapédia sur le sujet suivant : *70^e anniversaire de l'aéroport de Mont-Joli.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
 b) rapports de commissions
 c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2
AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) Projet de loi n° 13*
Loi donnant suite au discours sur le budget du 4 juin 2014 et à certaines autres mesures fiscales
Présenté par le ministre des Finances le **4 décembre 2014**

*** Recommandation du lieutenant-gouverneur**

- 2) Projet de loi n° 20
Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le **28 novembre 2014**
- 3) Projet de loi n° 27
Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés
Présenté par la ministre de la Famille le 26 novembre 2014
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le **10 février 2015**

- 4) **Projet de loi n° 28**
Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016
Présenté par le ministre des Finances le 26 novembre 2014
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 12 février 2015
Reprise du débat, ajourné le **25 février 2015**, sur la motion de report du député de Lac-Saint-Jean proposant que la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans deux semaines »
- 5) **Projet de loi n° 32**
Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application
Présenté par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le **25 février 2015**
- 6) **Projet de loi n° 33**
Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires
Présenté par la ministre de la Justice le **17 février 2015**
- 7) **Projet de loi n° 37**
Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations le **19 février 2015**

Étude détaillée en commission

- 8) **Projet de loi n° 25**
Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers
Présenté par le ministre des Transports le 28 novembre 2014
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 18 février 2015
Principe adopté le **19 février 2015**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement

- 9) Projet de loi n° 26
Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics
Présenté par la ministre de la Justice le 3 décembre 2014
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 10 février 2015
Principe adopté le **17 février 2015**, et
Renvoyé à la Commission des institutions
- 10) Projet de loi n° 34
Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises
Présenté par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 18 février 2015
Principe adopté le **25 février 2015**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

Prise en considération de rapports de commissions

- 11) Projet de loi n° 19
Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations le 12 novembre 2014
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 5 décembre 2014
Principe adopté le 11 février 2015
Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé le **18 février 2015**
- 12) Projet de loi n° 30
Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor le 5 décembre 2014
Principe adopté le 10 février 2015
Rapport de la Commission des finances publiques déposé le **17 février 2015**

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 13)** Projet de loi n° 190
Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés
Présenté par la députée de Gouin le 27 mai 2014
Reprise du débat ajourné le **5 juin 2014**

- 14)** Projet de loi n° 192
Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption en matière de protection des dénonciateurs
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **23 septembre 2014**

- 15)** Projet de loi n° 193
Loi encadrant les transactions et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **21 octobre 2014**

- 16)** Projet de loi n° 194
Loi favorisant l'inclusion de logements sociaux ou abordables pour les nouveaux projets de construction
Présenté par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve le **2 octobre 2014**

- 17)** Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur les compétences municipales afin de permettre aux municipalités régionales de comté d'exécuter certains travaux sans délai
Présenté par le député de Nicolet-Bécancour le **25 septembre 2014**

- 18)** Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur le Protecteur du citoyen
Présenté par le député de Deux-Montagnes le **1^{er} octobre 2014**

- 19)** Projet de loi n° 197
Loi visant à réduire les coûts d'approvisionnement en médicaments au Québec
Présenté par le député de Mercier le **17 février 2015**

- 20)** Projet de loi n° 390
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière
Présenté par le député de Jonquière le **3 décembre 2014**

21) Projet de loi n° 393

Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs et uniformisant certains aspects de la nomination des juges et décideurs administratifs

Présenté par le député de Deux-Montagnes le **4 décembre 2014**

22) Projet de loi n° 394

Loi modifiant la Loi sur la police quant à la délivrance de constats d'infraction

Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **12 février 2015**

23) Projet de loi n° 395

Loi sur l'observateur de l'intégrisme religieux

Présenté par la députée de Taschereau le **11 février 2015**

24) Projet de loi n° 396

Loi sur le directeur parlementaire du budget

Présenté par le député de Granby le **19 février 2015**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

25) Projet de loi n° 204

Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Présenté par la députée de Saint-Hyacinthe le **13 novembre 2014**, et

Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

26) 17 février 2015

Motion de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Turquie, signée à Québec, le 24 juillet 2014, et à Ottawa, le 15 août 2014.

Selon l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cette motion ne peut être débattue avant le 27 février 2015.

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat réglementaire

- Étude des rapports annuels sur l'application de la Loi sur l'administration publique.
- Audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion.
- Audition sur le chapitre 3 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014 portant sur l'acquisition de biens et de services.
- Audition portant sur la gestion administrative de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

Mandat d'initiative

- Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 204**, Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel (mandat confié le 13 novembre 2014).

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 34**, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises (mandat confié le 25 février 2015).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandat d'initiative

- Le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 26**, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (mandat confié le 17 février 2015).

Mandat réglementaire

- Audition du Directeur général des élections du Québec.

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Comité consultatif du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion des 18 Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Commissaire à la lutte contre la corruption.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (mandat confié le 24 février 2015).

Mandat conféré par une loi

- Examen des rapports sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 20**, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée (mandat confié le 10 février 2015).

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports annuels 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie et Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik (déféré le 7 octobre 2014).
- Étude du rapport annuel de gestion 2013-2014 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (déféré le 9 octobre 2014).

Mandat réglementaire

Interpellation :

- De la députée de Taillon au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : *L'entente salariale conclue en 2011 entre l'actuel ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la rémunération des médecins spécialistes et ses impacts sur la situation budgétaire du Québec* (avis donné le 22 mai 2014).

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 25**, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers (mandat confié le 19 février 2015).

Mandat conféré par une loi

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile.
- Étude du rapport d'évaluation 2013 – Cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges.

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Société de l'assurance automobile du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 40) M. Lisée (Rosemont) – **26 février 2015**
Au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La phase 2 de la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées devait être lancée en juin 2014, mais elle se fait toujours attendre. Une des mesures prévues dans la phase 1 de la Stratégie était le rehaussement du financement de la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT – action 44), qui facilite l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard et favorise l'égalité d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées.

Rappelons que le programme 1 du MESS, duquel provient le financement de cette Stratégie, a été amputé de plus de 17 M\$ en 2014-2015. En réponse à une question posée le 16 septembre 2014, le ministre a été incapable de confirmer que les CIT feraient partie des mesures reconduites dans la phase 2 de la Stratégie. Il a également été incapable de préciser l'échéancier qu'il s'est fixé. Nous lui reposons donc les questions suivantes, étant donné qu'il a eu cinq mois pour y réfléchir :

- Quel est l'échéancier du ministre pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie?

- Peut-il confirmer que les CIT feront partie des mesures de la phase 2 de la Stratégie et qu'ils seront financés de manière à permettre à davantage de personnes d'en bénéficier?

41) M. Lisée (Rosemont) – **26 février 2015**

À la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

En 2013, le Protecteur du citoyen a déposé un rapport portant sur la contribution financière au placement et a formulé les 11 recommandations suivantes :

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, avec le ministère des Finances et de l'Économie, d'apporter les modifications réglementaires requises afin :

R-1 D'ajuster les taux de contribution financière au placement d'enfants mineurs pour qu'ils tiennent compte des modifications survenues depuis 1997 au montant des allocations familiales, qu'ils soient plus équitables à l'égard des parents et correspondent mieux à la capacité financière des parents d'enfants hébergés dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux d'apporter les modifications législatives et réglementaires requises afin :

R-2 De tenir compte, dans le calcul de la contribution financière au placement, en toute équité, de la pension alimentaire versée par le parent débiteur au parent créancier.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux d'apporter les modifications législatives et réglementaires requises afin :

R-3 De s'assurer que la comptabilisation du SAE et du supplément pour enfant handicapé dans les revenus des parents aux fins de calcul de la contribution financière au placement ne provoque pas d'ajustements inéquitables du montant de la contribution, particulièrement lorsque ces allocations visent des enfants qui ne sont pas hébergés dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux et à la Régie des rentes du Québec :

R-4 De s'entendre sur les modifications réglementaires requises afin de s'assurer que l'obligation de verser la contribution financière au centre jeunesse pour avoir droit au Soutien aux enfants n'empêche pas une personne, autre que la mère ou le père, notamment un membre de la famille proche ou le tuteur aux biens et à la personne de l'enfant, de recevoir le Soutien aux enfants lorsque cette personne assume de fait la responsabilité d'un enfant temporairement hébergé dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-5 D'autoriser les centres jeunesse à octroyer des crédits d'absence, lorsque l'enfant est hébergé, avec l'accord du centre jeunesse et conformément à son plan d'intervention, dans un « milieu naturel » qui favorise la responsabilisation des parents et respecte l'esprit de la loi en vertu de laquelle le placement a été effectué.

5.1 De s'assurer que les ressources d'hébergement transmettent aux centres jeunesse, en temps opportun, l'information requise pour calculer les crédits dus aux parents.

Au ministre des Finances et de l'Économie :

R-6 De s'assurer que soit modifiée la Loi sur l'administration fiscale afin que le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'intermédiaire des centres jeunesse du Québec, puisse obtenir les données fiscales, même sans le consentement des parents, aux seules fins du calcul de la CFP, conformément au Règlement d'application de la Loi sur la santé et les services sociaux.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux et à l'Agence du revenu du Québec :

6.1 De conclure une entente, dans le respect des dispositions légales pertinentes, pour que les centres jeunesse obtiennent, dès le début de tout nouveau placement, les données financières requises aux seules fins du calcul de la contribution exigée des parents pour l'hébergement de leur enfant dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

6.2 De s'assurer que les centres jeunesse transmettent une information complète et accessible aux parents sur les conséquences financières du placement de leur enfant et plus spécifiquement sur l'obligation de payer la contribution exigée pour conserver leurs droits au paiement du SAE de la Régie des rentes du Québec, et que cette information tienne compte de la capacité des parents de comprendre les règles de calcul, leurs droits et leurs obligations.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-7 De s'assurer que les centres jeunesse uniformisent leurs pratiques afin que la facturation, le calcul de l'exonération et l'établissement du montant de la contribution qui est exigé aux parents se fassent en toute équité et sans pénaliser le parent qui collabore avec le centre jeunesse.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec la Régie des rentes du Québec :

R-8 De prendre les mesures requises pour que les parents se voient retirer leurs droits aux prestations de la Régie, dans le contexte où ils ne soutiennent plus leur enfant ou lorsque le plan d'intervention de l'enfant recommande la cessation des contacts avec eux et que le Soutien aux enfants versé par la Régie soit alloué à l'établissement responsable d'héberger l'enfant jusqu'à sa majorité.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-8.1 De s'assurer que les centres jeunesse développent des critères permettant d'uniformiser leurs pratiques en ce qui concerne la négociation d'ententes de paiement avec les parents qui ne paient pas leur contribution.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec les Agences de la santé et des services sociaux :

R-9 De s'assurer que les ressources d'hébergement relevant d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les centres de réadaptation, informent sans délai, dès le début du placement d'un enfant mineur, le centre jeunesse responsable de percevoir la contribution financière.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-10 De développer un cadre de référence visant à uniformiser les pratiques des centres jeunesse, notamment en ce qui concerne le calcul, la perception et le recouvrement de la contribution financière au placement, afin d'offrir un traitement à la fois équitable et adapté aux parents et de faciliter leurs démarches avec le centre jeunesse lors du placement de leur enfant.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, à la Régie des rentes du Québec, à l'Agence du revenu du Québec et au ministère des Finances et de l'Économie :

R-11 De désigner un répondant d'ici le 15 mai 2013 et de lui faire parvenir, au plus tard le 30 septembre 2013, un plan de travail pour le suivi des recommandations. Il leur demande aussi de lui faire rapport de l'état d'avancement de ce plan selon l'échéancier à convenir avec lui.

En réponse à nos questions sur l'état d'avancement de l'application de ces recommandations, la ministre a reconnu le caractère inéquitable des dispositions réglementaires relativement à la contribution financière au placement d'enfants mineurs.

Elle a mentionné un changement dans la coordination du dossier et identifié l'automne 2014 comme étant la prochaine échéance pour une reddition de comptes au Protecteur du citoyen, ainsi que la mise sur pied d'un groupe de travail formé de représentants du MSSS et de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). L'échéancier de ces travaux était toujours à définir.

- Quelle reddition de comptes a été faite au Protecteur du citoyen à l'automne 2014?
- Quel est l'état d'avancement de chacune de ces recommandations en date d'aujourd'hui?
- Quel échéancier a été fixé pour la mise en œuvre de chacune des recommandations du Protecteur du citoyen?
- Qui sont les personnes membres du groupe de travail formé de gens du MSSS et de l'ACJQ?
- Combien de rencontres ont eu lieu à ce jour et à quelles dates?
- Qu'arrivera-t-il avec ce groupe de travail étant donné que le projet de loi 10 force l'abolition de l'ACJQ au 1er avril 2015?
- Pourquoi le Cabinet de la ministre est-il incapable de répondre aux citoyens qui l'appellent pour lui poser ces questions?

42) M. Therrien (Sanguinet) – **26 février 2015**

Au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dans le cadre du dépôt du projet de loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (projet de loi 3), le ministre des Affaires municipales s'est engagé à de nombreuses reprises à déposer les évaluations actuarielles 2013 des municipalités aux parlementaires de l'Assemblée nationale, et ce, dès leur dépôt à la Régie des rentes. Rappelons que l'opposition officielle réclamait leur divulgation avant de procéder à l'étude détaillée du projet de loi.

Le 17 septembre 2014, à la rubrique touchant les renseignements sur les travaux, le leader du gouvernement a déclaré : « Dans la mesure où le ministre aura les informations actuarielles, qui pourraient être partielles – je tiens à le dire, je vais vous expliquer pourquoi par la suite, j'ai appris ça durant la journée d'hier, alors je le communique aujourd'hui –, dans la mesure où il en aura, il pourra la

fournir, cette information actuarielle, aux membres de la commission. [...] Ceci étant dit, dans la mesure où le ministre des Affaires municipales est en possession d'information actuarielle, même partielle, il serait en mesure de l'offrir. [...] Donc, l'intention est de pouvoir entamer les travaux, toute l'information disponible, qu'elle le soit, mais celle qui ne peut pas l'être arrivera plus tard, Madame la Présidente. »

Le 18 septembre 2014, lors du débat sur la motion sans préavis déposée par le député de Sanguinet (« Que l'Assemblée nationale exige des municipalités et des villes qu'elles fournissent, avant le 30 septembre 2014, leurs évaluations actuarielles à jour le 31 décembre 2013 à la Régie des rentes du Québec; Que la Régie des rentes du Québec transmette ces évaluations actuarielles avant le 9 octobre 2014 au Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale. »), le ministre des Affaires municipales a déclaré : « Et, lorsque nous aurons les chiffres, oui, nous les divulguerons à l'ensemble des parlementaires pour faire le travail. »

Le 8 octobre 2014, lors de la période de questions, en réponse au député de Sanguinet, le ministre a déclaré : « Maintenant, sur la question des études actuarielles, j'ai dit à de nombreuses reprises que dès que nous les aurons, dès que la Régie des rentes du Québec les aurait en sa possession, elles seraient remises à tous les collègues de la commission parlementaire qui souhaitent travailler à l'avancement du projet de loi, Monsieur le Président. »

- Le ministre peut-il respecter son engagement et déposer les données actuarielles à jour au 31 décembre 2013 des régimes de retraite municipaux (données sur le niveau de capitalisation des régimes, le montant des déficits ou des surplus, par régime, par municipalité)?

De plus, lors d'une entrevue accordée à ICI Radio-Canada Première, le ministre des Affaires municipales a déclaré : « C'est que les régimes de retraite qui, eux, sont pleinement capitalisés, c'est-à-dire qui sont capitalisés à 100 %, en bonne santé financière, qui ont de bons rendements, qui ont fait en sorte que le déficit global des régimes de retraite a été réduit, mais ceux qui sont en mauvaise situation le sont toujours, et ça représente environ 3,2 millions de dollars. »

Un article tiré du site internet d'ICI Radio-Canada du 20 février faisait une interprétation différente des informations concernant le rendement des régimes de retraite : « Les résultats officiels pour 2013 démontrent que le déficit réel est de 2,6 milliards de dollars, un écart de 1,3 milliard par rapport aux prévisions de 3,9 milliards. Tous ces chiffres provenaient de la Régie des rentes du Québec. L'amélioration est due aux rendements boursiers qui étaient de 13 %, au lieu des

5 % prévus. De ce 1,3 milliard, en se basant sur les chiffres du ministre Moreau, 400 millions de dollars sont attribuables à la bonne performance des régimes pleinement capitalisés. On prévoyait un surplus de presque 200 millions de dollars, et on a obtenu trois fois plus, c'est-à-dire 600 millions. Le montant restant – 900 millions de dollars – est dû aux régimes non capitalisés dont le rendement s'est quand même amélioré. »

- Le ministre peut-il déposer les données sur l'évolution des rendements, réparties selon le degré de capitalisation des régimes? »

Partie 6

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

- a) 25 février 2015
Loi sur le directeur parlementaire du budget – *député de Rousseau*.

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Interpellation du député de Borduas à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, sur le sujet suivant : *La politique québécoise d'immigration*.